

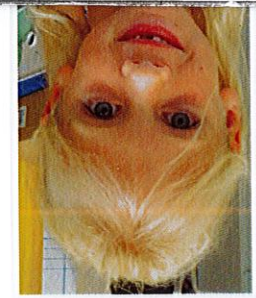
Les délégués de classe

Instruction civique et morale

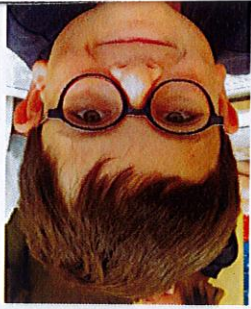
Le rôle des délégués :

- Etre les représentants des élèves de la classe et de leurs opinions,
- Etre les intermédiaires entre les élèves et les adultes de l'école (Maitresses, Maitres, Directeur, animateurs...)
- Exprimer les avis et les demandes des élèves lors des conseils d'école (une réunion qui rassemble l'ensemble des délégués de l'école),
- Informer les autres élèves des décisions prises ou proposées lors des conseils d'enfants,
- Aider à maintenir une bonne ambiance de classe dans l'amitié, la franchise et l'entraide.

Nos délégués sont :



Louison



Ferdinand

Nos suppléants sont :



Garraie



Maria



Stengel